

# Les débats de la CNDP : Un verre à moitié plein ou à moitié vide ?

Table ronde avec Benjamin Dessus (Global Chance), Hélène Gassin (Coordination collectif Associations de protection de l'environnement\*), Frédéric Marillier (Greenpeace), Ruth Stégassy (Journaliste), Yves Marignac (Wise)

**Ruth Stégassy** - Tout d'abord, comment avez-vous accueilli ces deux débats sur le nucléaire, celui sur les déchets et celui sur l'EPR ? Une réponse des experts, pour commencer ?

**Benjamin Dessus** - Je me souviens d'avoir été interrogé très vite par le président de la CPDP déchets, Georges Mercadal, pour savoir ce que je pourrais y apporter en tant qu'expert indépendant. Instantanément, je lui proposé, en collaboration avec Bernard Laponche, un canevas plus ambitieux et plus large qu'un simple débat sur les déchets de haute activité, de l'étendre à l'ensemble des matières dangereuses et d'inscrire cette démarche dans le temps à travers des scénarios diversifiés. Nous ne nous sommes donc pas tellement posé la question de notre participation ou non au débat, mais nous avons eu plutôt une réaction d'expert en disant, si vous faites un débat, voilà le périmètre et la sémantique qui nous semblent pertinents. Et j'ai eu le même réflexe vis-à-vis de la CPDP EPR.

**RS** - Et dans le milieu associatif ?

**Hélène Gassin** - Sur la question de l'EPR le débat était prévu, on y était préparé. On avait l'habitude de travailler ensemble, nous les associations, depuis le débat de Nicole Fontaine et le « vrai débat » que nous avons organisé à l'époque. Dès qu'il a été décidé, on a saisi le président de la CNDP et celui de la Commission particulière, Jean Luc Mathieu, pour lui faire des propositions méthodologiques.

**Frédéric Marillier** - J'ajouterais que pour nous le débat était vécu comme une opportunité de présenter nos arguments, car c'est toujours pour nous une très grosse difficulté que de faire apparaître officiellement ces arguments dans un système où les contre pouvoirs n'ont pas de lieu pour s'exprimer, en particulier sur le nucléaire. Par contre, cela a posé un grave problème de disponibilité pour nous, associations, confrontées à la nécessité d'alimenter deux débats à la fois. Cela a pompé toutes nos forces. Nous y avons dépensé beaucoup d'énergie en négligeant du coup le reste.

**RS** - À travers ces premières réflexions, on sent à la fois une certaine expérience et de la méfiance. Ou si on ne peut pas parler de « méfiance », vous n'arriviez pas à ces débats en naïfs : tant du côté des experts que des associations, il y avait déjà un certain passif à l'égard de ce type de débats

**YM** - Je crois que nous avons eu conscience dès le début qu'il s'agissait de processus nouveaux. Pour la première fois le débat public, avec tout son dispositif, abordait le nucléaire, on avait vu ce dispositif fonctionner sur d'autres sujets et on en savait l'intérêt potentiel. De plus, ce sont les présidents des deux commissions qui ont souhaité nous rencontrer en tant qu'experts qu'ils considéraient comme indépendants, en nous demandant d'intervenir en tant que contradicteurs dès le dossier d'initialisation du débat. C'était évidemment une grande nouveauté.

**RS** - Nouveauté que vous avez continué à ressentir tout au long de la phase préparatoire des débats ?

**BD** - Oui. Georges Mercadal, par exemple, a affirmé dès le départ sa volonté de mettre en parallèle deux expertises, celle de l'administration et des promoteurs du nucléaire et celle d'experts indépendants sous la forme d'une expertise contradictoire qui fait partie du dossier initial. Cela voulait clairement dire pour nous qu'au cours du débat, il donnerait autant la parole aux experts indépendants qu'à l'administration ou aux industriels concernés. Cela participait clairement pour lui à ce qu'il a appelé « l'inversion des puissances » (voir entretien Georges Mercadal, page 50).

\* Agir pour l'Environnement, Les amis de la terre, France Nature Environnement, Greenpeace France, Réseau Action Climat, WWF France

**RS** - Et du côté de l'EPR cela a-t-il été le cas également ?

**BD** - Dans le cas de l'EPR, je crois qu'il y avait la même volonté d'expertise plurielle, même si elle était moins clairement affirmée, mais la différence essentielle est que le débat était vicié à la base par la décision parlementaire déjà prise de lancer un EPR à court terme. L'énorme avantage du débat déchets, c'est qu'il précédait de quelques mois la rédaction d'un projet de loi et sa discussion au parlement. On pouvait donc imaginer, peut être naïvement, une influence du débat sur ce projet de loi. C'était évidemment le contraire pour l'EPR. Au-delà des pratiques différentes des deux commissions, c'est un point majeur de distinction des deux débats.

**YM** - Je crois aussi que la volonté d'expertise plurielle de la Commission EPR était indéniable. C'est ainsi que la Commission est venue me solliciter en tant qu'expert indépendant pour jouer le rôle de conseiller scientifique et technique sur la préparation du débat, et en particulier du « cahier collectif d'acteurs », qui a réuni les contributions de 12 acteurs sur le sujet EPR. Par contre, autant il était possible dans le cas des déchets d'avoir une discussion en amont sur le périmètre du débat, autant elle était difficile, dès le départ, pour l'EPR.

**RS** - Dans vos associations, compte tenu de l'investissement humain indispensable et de l'aspect plus ou moins vissé à la base du ou des débats, qu'est ce qui vous a poussés à participer, contrairement à d'autres associations (le réseau « Sortir du nucléaire » par exemple) ?

**HG** - Dans le cas du débat EPR, où notre participation était la plus difficile à défendre au départ au sein de nos associations, très vite s'est dégagée entre nous l'idée que ce débat était une opportunité de faire sortir nos analyses dans un cadre public, ordonné et équitable, avec des règles du jeu garanties, ce qui ne nous arrive jamais dans le domaine nucléaire. Et puis on s'est dit que de toute façon, et même si la décision était déjà prise, les Français avaient quand même droit à un débat. C'est pour ces deux raisons que nous avons décidé d'investir dans la préparation de ces débats.

**FM** - C'est vrai que nous avons tout de suite senti une vraie honnêteté intellectuelle des gens qui géraient ce débat. Mais la vraie question était plutôt de savoir dans quelle mesure les débats serviraient à quelque chose du point de vue concret des décisions. Question récurrente qui fait qu'un certain nombre d'associations n'ont pas eu la même attitude au long du débat. Les grandes ONG, Greenpeace, FNE etc., ont participé car elles demandaient ce débat depuis longtemps, mais la méfiance était beaucoup plus grande et l'est restée dans les associations à vocations plus territoriales qui se trouvent en confrontation directe avec les industriels, l'Andra, etc., avec la peur de se faire manipuler à travers ce débat.

**YM** - Je voudrais prolonger la discussion sur cet aspect du cadre du débat que signalait à juste titre Hélène Gassin. La longue phase de préparation, qui est une spécificité du débat public, comporte elle-même une élaboration commune des règles du futur débat. On a donc non seulement un cadre précis du débat, mais l'aménagement de ce cadre fait l'objet de discussions avec tous les acteurs, y compris les experts indépendants et les associations, avant sa mise en place définitive.

**BD** - Un point sur les experts : on s'est aussi retrouvés débordés par le débat en tant qu'experts dits « indépendants » (au sens d'une non-dépendance vis-à-vis des intérêts industriels, commerciaux ou politiques). En effet, quand on fait le tour de ces experts en France, on n'en trouve guère plus d'une dizaine, ceci étant la conséquence d'une monoculture extrême du nucléaire dans notre pays qui fait que la plupart des personnes compétentes dans le domaine sont à la fois juges et parties. Et cela, c'est un vrai problème pour organiser un débat.

**RS** - Ce qui me frappe dans ce que vous dites les uns et les autres c'est que, somme toute, vous êtes arrivés à ces débats avec une certaine ouverture d'esprit. Vous n'étiez pas blindés, déjà assurés de ce qui allait se passer. Et cette incertitude pouvait être génératrice d'inattendu. Finalement, avez-vous trouvé ce même état d'esprit chez les autres participants ou bien le système était-il verrouillé ?

**BD** - J'ai le sentiment, par exemple dans le débat déchets, où la DGEMP me semblait assez réticente au départ, d'une progression très rapide de leur ouverture. Par contre, les parlementaires sont restés fermés. Ils considéraient ce débat comme une concurrence à leurs propres prérogatives. Le CEA, ou au moins, ceux qui ont participé à l'élaboration des scénarios qui ont cadré la discussion, ont aussi un peu bougé. J'ai également cru qu'EDF, dans le débat EPR, bougeait aussi et je suis surpris qu'ils aient refusé de donner une interview dans ce numéro de Global Chance où presque tous les autres acteurs ont répondu oui à notre demande, comme s'il y avait une sorte de rétractation. Donc les acteurs ont tous été peu ou prou, y compris nous, affectés par ce débat.

**RS** - Sauf les acteurs politiques ?

**BD** - Ils n'en sortent pas non plus indemnes parce qu'ils sont embêtés. Ce débat, et en particulier le débat générique sur les déchets, a été considéré comme sérieux, il a fait un peu école, d'autres débats génériques sont envisagés, et il faudra bien que les parlementaires y entrent d'une façon ou d'une autre.

**FM** - De la part des parlementaires, il y a eu dès le départ une contestation assez forte sur l'enceinte et la légitimité de ce type de débat. Mais je suis beaucoup plus mesuré que Benjamin Dessus sur le fait que le débat ait fait

bouger les lignes des acteurs. Je pense que, derrière une simulation de bonne volonté, en fait, les institutions et les industriels n'ont pas vraiment joué le jeu et n'ont pas répondu aux questions posées par le public ou les experts. On reparlera de l'épisode secret défense, mais il est caractéristique, et je suis sorti assez frustré du débat déchets par exemple, car, si je reconnais un souci d'équité dans la présentation des arguments des uns et des autres, je n'ai pas eu le sentiment d'un véritable échange.

**HG** - Sur les parlementaires, je suis bien d'accord. Mais pour les autres acteurs, EDF par exemple, on a bien senti que malgré une certaine ouverture de l'équipe du débat, on avait bien du mal à sortir d'un discours convenu avec une délimitation assez nette des éléments sur lesquels ils étaient prêts ou non à communiquer. Dès qu'on sortait un peu de la communication prévue, blocage ou mensonges étaient au rendez-vous. EDF voulait bien communiquer sur le contenu du cahier de maître d'ouvrage qu'ils avaient rédigé, mais si on en sortait un peu en réclamant des détails, en posant une question connexe, on n'obtenait plus de réponse.

**RS** - C'est le problème de périmètre que nous évoquions au début de cet entretien

**BD** - Non pas seulement ! Par exemple, sur la politique industrielle où nous sommes arrivés à une réunion publique avec une série de questions argumentées et précises (voir encadré page 19), nous n'avons eu aucune réponse ni d'EDF, ni d'Areva, ni de la DGEMP : manifestement ils avaient décidé de ne pas entrer dans ce débat-là !

**YM** - Je reviens quelque peu sur l'attitude des uns et des autres. Chacun est arrivé dans ce débat en percevant différemment ce que pouvait être un « bon débat ». Pour certains parlementaires, leur conception même du débat rendait illégitime sa tenue, pour les industriels et l'administration, c'était un processus nouveau et beaucoup plus ouvert que ce dont ils ont l'habitude. Cela les a fait probablement bouger, au moins sur un minimum de consensus concernant l'intérêt d'une expertise pluraliste. Mais dans le cas du débat EPR, l'affaire du secret défense, en conduisant les associations à se retirer du débat, a évidemment changé le rapport de force et n'a pas permis d'aller aussi loin qu'on aurait pu l'espérer dans la discussion.

**RS** - Il y a donc eu possibilité de faire reconnaître l'expertise plurielle, c'est entendu. Mais vous, associatifs, est-ce que votre niveau d'expertise pouvait être reconnu, ou avez-vous eu l'impression d'assister à un débat d'experts en public ?

**FM** - Moi, j'arrive à suivre les débats d'experts, même si je n'en suis pas un. Mais je pense que le débat est vraiment resté au niveau des experts, on ne peut pas appeler cela un débat public : il n'a probablement pas été touché, il n'était pas très présent, c'est donc pour l'essentiel resté un débat d'experts en public. C'est pour cela que la partie la plus intéressante pour nous a été la phase de préparation, avec la contre expertise qui a pu s'y développer et qui a été mise en avant, mais le déroulé des débats eux-mêmes a été décevant et les échanges avec la salle assez réduits.

**RS** - Je remarque en vous écoutant que vous vous situez de fait du côté des experts et dans la démonstration qu'il y a une expertise associative.

**HG** - C'est vrai qu'il y a une expertise forte au niveau associatif. L'objectif n'est pas pour nous de nous substituer aux experts indépendants, mais d'être capables de les comprendre et de transmettre leur connaissance aux militants associatifs, dans un rôle de médiation. Dans la préparation des débats, les associatifs étaient considérés comme les autres acteurs. Simplement on n'accordait pas d'importance particulière à un collectif d'associations numériquement importantes comme les nôtres par rapport à un groupuscule associatif. Je n'y suis d'ailleurs pas hostile, mais parfois cela a produit quelques déséquilibres dans les plateaux qui préparaient le débat. En effet nous représentions à un ou deux un collectif de 5 ONG importantes et, souvent, nous avions devant nous 4 ou 5 interlocuteurs groupusculaires qui monopolisaient un peu la parole. Néanmoins, l'expertise associative comme celle des experts, a bien été mise en avant et reconnue comme un besoin, ce qui pour moi reste un acquis fondamental de ces débats.

**FM** - Mais nous, au-delà de notre expertise, nous apportons une préoccupation spécifique au débat et nous sommes là pour que nos préoccupations soient prises en compte et que les questions correspondantes trouvent des réponses. Et effectivement, à ce niveau nous avons été écoutés comme porteurs de ces préoccupations d'environnement.

**YM** - On était en fait dans une forme d'apprentissage collectif de ce processus et cela a été un vrai travail, au début, de faire comprendre les différences de positionnement entre les associations représentées par des salariés ayant une expertise sur les sujets traités et les experts indépendants. Il a fallu du temps pour que l'ensemble des acteurs comprenne bien cette différence fondamentale de positionnement. En ce qui concerne la nature du débat, public ou en public, il est difficile de se faire une idée claire car l'affaire du secret défense a beaucoup joué, en amputant les débats de la présence des ONG à la tribune.

**RS** - Cela nous amène à cette fameuse affaire du secret défense. Pouvez-vous rappeler tout d'abord les faits ?

**YM** - L'affaire est partie d'une contribution de Réseau Sortir du nucléaire au cahier collectif, où quelques lignes faisaient allusion à un document confidentiel défense d'EDF sur la tenue de l'EPR aux chutes d'avion. Le problème juridique était la proposition par le Réseau, dans un document public, de mise à disposition de cette lettre d'EDF à qui le souhaiterait, ce qui était évidemment une violation de la confidentialité en question. La Commission EPR a donc été amenée à supprimer ces quelques lignes en en avertissant les auteurs, ce qui a évidemment déclenché toute une série de réactions de la part des associations, puis des experts indépendants. Les associations ont suspendu leur participation au débat, les experts indépendants ont fait de même. S'en est suivie toute une série de discussions et d'interventions dans lesquelles la Commission nationale du débat public s'est fortement impliquée, en reconnaissant un conflit d'exigence entre les lois portant sur le débat public et sur le secret défense. Après plusieurs semaines de tractations, il y a eu reprise des débats avec une réunion publique commune des deux CPDP sur le sujet du secret et de l'accès à l'information en présence du Haut fonctionnaire de défense du ministère de l'industrie et du DGSNR. Cette réunion a elle-même débouché sur la création d'un groupe de travail multi-acteurs sur l'accès à l'information. Cela a permis le retour d'une partie des experts dans le débat, mais pas celui des associations.

**RS** - Quel regard portez-vous sur cette affaire ?

**HG** - Le coup de tonnerre a été le courrier adressé par Jean Luc Mathieu à l'ensemble des acteurs annonçant la censure du passage de la contribution du réseau dont nous venons de parler, d'où les réactions qui ont suivi. Mais il y a un élément qui reste étonnant et qui fait douter de la bonne foi d'un certain nombre de gens : c'est le fait qu'on ait découvert cette affaire 4 mois après le rendu des contributions des acteurs. C'est en effet en août seulement qu'EDF signale le problème au président de la CPDP. S'ils l'avaient signalé en mai, avant l'impression du document, on n'aurait pas eu ce problème ; pourquoi EDF, tout d'un coup, découvre-t'il le problème ? Mais cela a eu l'avantage de faire sortir cette question du secret défense qui rend impossible le débat. Et, finalement, cet acte malheureux a fait sortir ce sujet. Il y a eu alors toute une période, de septembre à fin octobre, avant le retrait définitif des associations qui, à mon avis, a fait plus bouger les lignes dans l'administration et les différentes instances que si il y avait eu débat et pas de censure. Parce qu'on a vu la question de l'accès à l'information posée publiquement, parce qu'on a vu la CNDP se mouiller pour sortir de l'ornière. Une partie de l'administration aussi a commencé à bouger, on allait vers un compromis, et puis, on a reçu un courrier d'un ministre sifflant la fin de la partie, en disant, non il n'y aura pas accès à la documentation etc. Reste que cela a débouché sur le groupe de travail dont nous venons de parler. Les choses ont donc un peu bougé.

**RS** - Et vous les experts ?

**BD** - Je suis assez d'accord avec l'analyse d'Hélène Gassin. Ce qui m'a surpris c'est que, sous la pression des associations d'abord et ensuite des experts (qui eux se posaient néanmoins la question de sauver le débat), et sous l'impulsion de Georges Mercadal, on ait réussi à déclencher la réunion publique de Caen. Réunion dans laquelle on a pu exposer très clairement la problématique contradictoire des deux exigences (transparence du débat, exigence de secret) devant les hauts fonctionnaires concernés. C'était la première fois qu'ils voulaient bien se confronter à un public sur ces questions et consentaient à participer au groupe de travail proposé en réunion. Cela me paraît une avancée tout à fait intéressante, et je l'attribue d'abord au rapport de force engendré par le clash précédent.

**FM** - Je ne suis pas convaincu que la création d'un groupe de travail soit la panacée. Moi, je trouve qu'à Caen, il ne s'est rien dit. Ce que je retiens, c'est qu'on n'est pas prêts à débattre vraiment du nucléaire en France car ce qu'on a vu pour le secret défense est aussi vrai pour le secret commercial ou le secret industriel. Et en plus, tout cela est à géométrie variable et ce sont en grande part les industriels qui en décident.

**RS** - En disant cela vous pensez donc qu'il n'y a pas eu d'avancée ?

**FM** - Non, ce qui est intéressant c'est que c'est sorti au grand jour. Le public et les médias ont enfin pu voir à quel point le périmètre possible pour le débat était retreint.

**YM** - Je suis assez mal placé pour commenter sous cet angle les conclusions du groupe de travail « Accès à l'information » puisque j'en étais le rapporteur, ce qui est en soi une ouverture. Il faut aussi mentionner une étude financée par la CNDP sur les pratiques étrangères de secret à laquelle j'ai été également associé avec le CEPN. Je pense que ce groupe de travail, s'il n'a pas fait bouger les frontières du secret, et d'une certaine manière on le savait d'avance, a en revanche considérablement éclairé les bonnes et les mauvaises raisons de justification de ces différents secrets. Et cela, c'est quelque chose dont tout un chacun peut se saisir. En fait, personne n'a repris ce rapport et l'on peut se poser la question de savoir si, quand on dit « on ne peut pas avoir de débat nucléaire aujourd'hui en France à cause des problèmes de secret », cela n'arrange pas un certain nombre d'acteurs de tous bords, parce que cela permet de diaboliser l'adversaire et d'éviter le débat au fond.

**HG** - J'ai envie de revenir sur la réunion de Caen. On peut considérer qu'il ne s'y est pas dit grand-chose, mais on a y vu clairement que le périmètre du secret n'était pas vraiment défini, et qu'il y avait un flou qui permettait

la mauvaise foi. Quand nous demandons un document, on nous répond souvent « non car cela pourrait mettre en danger le secret ». Cette sorte de secret de bienséance, non codifié, est apparu clairement au public de Caen où l'on a bien vu que Mr Lacoste (DGSNR) ou Mr Lallemand (Haut fonctionnaire de défense) ne voulaient pas répondre. Et c'est déjà bien. On a ainsi pris conscience que, quand le débat vient gratter des sujets sensibles, il est bien tentant pour l'administration ou les industriels d'invoquer le secret pour éviter le débat, alors qu'on sait très bien que l'information en cause n'est pas classifiée. Le vrai problème n'est donc pas le secret, somme toute limitée, c'est la mauvaise foi des administrations et des industriels qui a explosé publiquement à Caen. La France n'est pas mûre pour avoir un débat public sur le nucléaire avec tout cela. Le débat, par contre, aura réussi à dresser un diagnostic sur notre capacité à débattre.

**RS** - On voit bien, à travers vos propos, successivement positifs et négatifs pour chacun d'entre vous, la difficulté de dresser un bilan de cette affaire complexe. Si maintenant on s'intéresse au fond, à l'objet lui-même, le nucléaire, avez-vous l'impression que ces débats ont fait bouger les choses ou les gens ?

**BD** - Sur le débat déchets que j'ai suivi d'assez près, je crois que les décisions n'ont guère changé ; on continue, dans la loi, à faire du stockage comme avant le débat, mais par contre, à la fois le vocabulaire, la sémantique, le périmètre et le rapport au temps ont évolué grâce, me semble-t-il, au débat. On ne parle plus seulement des déchets ultimes, mais de l'ensemble des matières dangereuses, y compris celles qui sont potentiellement valorisables. Autrement dit l'approche culturelle qu'on a de ce domaine s'est élargie. On a commencé à prendre en compte par exemple ce qui va se passer dans les 100 ou 150 ans qui viennent, alors qu'on avait l'habitude de focaliser l'attention soit sur le très long terme, au-delà de 1 000 voire de 10 000 ans et le très court terme (5 à 10 ans). Tout cela me semble un progrès sur le plan culturel.

**RS** - C'est donc de nouveau une question culturelle avant d'être une question technique. Frédéric Marilier vous n'avez pas l'air d'accord ?

**FM** - Non. Je pense en effet que les commissions sont arrivées à des conclusions assez intéressantes et ont fait sortir de nouvelles options, comme par exemple l'entreposage pérennisé. Mais je pense par contre que cela n'a absolument pas influencé les décisions. Et nous, au contraire des experts, si nous allons au débat, ce n'est pas seulement pour y apporter nos arguments, mais pour faire changer les décisions, et, sur ce plan, je trouve le bilan très négatif. Cela pose pour moi la question de la finalité même de ces débats. Comment articuler le débat avec les décisions législatives ? Il y a là un trou énorme qui justifiait la méfiance des organisations, avant même le débat, et qui a renforcé cette méfiance. Et si c'était à refaire, je passerais moins de temps dans le débat qu'à l'extérieur pour que nos arguments trouvent une caisse de résonance plus forte et plus polémique.

**YM** - Je voudrais d'abord souligner une différence importante sur le fond entre les deux débats. En effet alors qu'on pouvait être contre ou pour l'EPR, les opinions étaient forcément plus nuancées sur la « gestion de déchets » qui s'impose même si elle peut recouvrir des modes très divers. Cela a permis d'avancer plus sur le fond dans le débat déchets que dans le débat EPR. Dans le débat EPR, on a été conduit par des événements extérieurs ou par les questions du public ou les préoccupations des acteurs à traiter deux questions, celle de la place de l'EPR dans le système énergétique français, et celle de l'accès à l'information, mais par contre très peu la question de politique industrielle qui était pourtant la justification centrale d'EDF. Donc on est passé un peu à côté de la question.

**HG** - Je suis d'accord avec les propos précédents sur la politique industrielle, alors qu'EDF disait « on en a besoin, c'est notre politique industrielle, un point c'est tout ». On n'a pas réussi à discuter de la pertinence de cette politique qui, pourtant, est remise en cause tous les jours par les événements relatés dans la presse. Pour revenir à la question de Ruth Stégassy, je pense qu'il y a eu des individus qui ont beaucoup évolué dans leur perception des dossiers. Beaucoup de gens ont réalisé à quel point il était difficile de débattre de ces sujets, y compris dans l'administration, la CNDP, etc. Par contre, j'ai le sentiment que les pouvoirs publics et les industriels qui avaient jusque-là joué le jeu du débat sans réticence affichée « en répondant aimablement à la dame », là, parfois, ils se sont dits, c'est plus sérieux que cela, donc des moments de flottement devant une évolution des débats qui pouvait les mettre en cause. J'ai alors senti une sorte de retour de bâton après la fin de ces débats, comme si certains s'étaient fait peur. La loi déchets et la loi transparence ont été gérées comme au pire temps du nucléaire, la procédure parlementaire bafouée, EDF se reprend les pieds dans le tapis sur les enquêtes publiques, donc une sorte de rétractation après l'ouverture.

**RS** - J'ai quand même l'impression à vous entendre qu'un coin a été enfoncé sur le plan sémantique et culturel, avec la mise au grand jour de concepts soigneusement masqués jusque-là. Par contre, sur l'EPR, peut-être avez-vous été victimes d'une entourloupe. Je voudrais ajouter que de mon côté, j'ai vu des gens bouger lors des débats. Je pense comme vous qu'on assiste à une reprise en main, mais qu'elle est un peu cafouilleuse, comme si l'administration et les industriels étaient embarrassés, qu'ils ne savaient plus trop quoi faire.

**FM** - Je pense que le débat déchets, en dédramatisant la question et les enjeux, s'est révélé à double tranchant. On a joué le jeu du débat, mais ce faisant, on n'a pas réussi à cristalliser l'opinion sur un certain de points importants



et, finalement, cela nous a démunis d'un certain nombre d'arguments. Du coup, la loi est passée comme une lettre à la poste, sans vraie opposition du public, alors qu'elle divergeait profondément des conclusions du débat.

**BD** - Cette remarque me fait penser à un point. L'un des acquis du débat déchets en particulier, c'est qu'on peut parler en public de questions qui paraissent a priori comme extraordinairement compliquées. Et la conclusion du débat c'est que les vraies questions qui se sont posées, au moment de la synthèse, sont des questions éthiques ou politiques dont le public peut se saisir pleinement. Et tout le monde avait oublié la technique. Mais ce faisant, on a effectivement déminé les questions, et en les déminant, on prive peut-être un certain nombre d'acteurs d'arguments subjectifs.

**RS** - Reste le problème majeur de l'attitude des politiques dont vous avez parlé en début de débat.

**FM** - À ce propos, je voudrais rappeler que le gouvernement avait imposé un délai très court à Georges Mercadal pour réaliser le débat déchets, ce qui nous posait des problèmes. En contrepartie, il s'était engagé à défendre l'idée d'une poursuite du débat sous une forme à définir, après le vote de la loi. Mais manifestement il n'a pas réussi à convaincre les politiques de cette idée.

**RS** - Je me demande s'il ne faudrait pas porter ce type de débat au niveau des collectivités locales qui me semblent beaucoup plus ouvertes à l'idée de démocratie participative ?

**YM** - On a vu dans les deux débats la très grande difficulté d'intéresser le public en dehors des collectivités locales dont les populations étaient directement concernées. Ce n'est donc pas simple. Mais je suis bien d'accord que cela vaut la peine d'y réfléchir sérieusement. ■